

| Procès-verbal : Assemblée générale du SPECM Réunion du 19 avril 2022 à 12 h 30 | |
|---|---|
| 0. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue | <p>William Duclos salue les membres et les remercie de leur présence. Il William présente les résultats du premier sondage sur les négociations. Les résultats seront disponibles au local du syndicat.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un membre nous souligne qu'il serait intéressant d'avoir les résultats de la consultation en provenance d'autres Cégeps similaires à nous. |
| 1. Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée | <p><i>Il est proposé par William Duclos:</i> « que Marie-Claude Tremblay préside l'assemblée et que Olivier Bouchard assure le secrétariat. » <i>Appuyé par : David Bernier</i> Adopté à l'unanimité</p> |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | <p><i>Il est proposé par David Bernier:</i> « que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. » <i>Appuyé par : Cindy Poitras</i> Adopté à l'unanimité</p> |
| 3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 29 mars 2022 | <p><i>Il est proposé par François-Nicolas Dionne:</i> « que l'ordre du jour soit adopté, avec la modification de la date d'adoption du dernier procès-verbal, tel que proposé. » <i>Appuyé par : David Bernier</i> Adopté à l'unanimité</p> |
| 4. Élections à l'exécutif | <p>Présentation des candidatures reçues par Jean-Martin Fleury, président d'élections.</p> <p>Marianne Bouchard : enseignante en psychologie au régulier, à la formation continue et au CMEC. Elle se présente au poste de deuxième vice-présidence.</p> <p>Lecture du mot de Yannick Malouin (absent) par William Duclos. Monsieur Malouin se présente au poste de président de l'exécutif.</p> <p>Jean-Martin et Marie-Pier Savoie seront scrutateurs : l'Assemblée générale approuve par acclamation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deuxième vice-présidence en élection d'abord. 24 votes en faveur de Marianne Bouchard. Elle est élue à l'unanimité. • Président du syndicat en élection ensuite. 24 votes au total, 21 pour et 3 contre. Yannick Malouin est élu à majorité. <p><i>Proposeur pour détruire les bulletins :</i> William Duclos <i>Appuyeur de la destruction des bulletins de vote :</i></p> |

| | |
|---|--|
| | Jean-Christophe Gascon |
| 5. Congrès de la FEC à Rimouski | William nous rappelle qu'il y a toujours possibilité de s'inscrire au congrès triennal de la FEC. La date limite est le vendredi 22 avril 2022. |
| 6. Extension de la loi 101 au Cégep | <p>Mise en contexte du dossier par Olivier Bouchard. Ce dernier passe ensuite la parole à Yannick Lévesque qui présentera les arguments en faveur de l'extension de la loi 101 aux cycles supérieurs : danger d'anglicisation du milieu de travail, même quand le français domine; le Cégep devient parfois un outil d'anglicisation dans la province; proportion d'argent dans les Cégeps anglophones disproportionnée par rapport aux Cégeps francophones; faux argument de l'anglais comme langue internationale dans un contexte où les Québécois sont déjà bien formés en la matière au primaire et au secondaire.</p> <p><i>Proposition par Yannick Lévesque :</i> « Que le SPECM appuie l'extension de la loi 101 au Cégep pour freiner l'anglicisation de notre nation ».</p> <p><i>Discussions sur la proposition :</i> Cette idée circule déjà dans les médias et dans notre fédération syndicale. Le Parti Québécois fait aussi circuler une pétition à cet effet.</p> <p>Un membre nous rappelle que même s'il y a des immigrants qui n'apprennent pas le français, plusieurs Québécois partent pour étudier ailleurs, parce que le programme d'étude convoité ne s'offre pas dans la langue qu'ils voudraient. Avoir le choix de la langue d'enseignement aux cycles supérieurs leur laisse la chance de travailler et rester au Québec.</p> <p>Un membre nous rappelle que s'il existe bel et bien des droits individuels, il faut aussi considérer nos droits collectifs. À la base, la loi 101 a été instaurée pour freiner le déclin du français. La vraie question n'est pas « est-ce que j'ai le droit d'aller à l'école anglaise », mais plutôt « est-ce que mes enfants pourront étudier en français au Québec ». La langue est liée à notre culture et notre identité.</p> <p><i>Vote à main levée :</i> Pour : 15 Contre : 3 Abstentions : 5</p> <p>Adopté à la majorité.</p> |
| 7. Formation sur la tâche enseignante | Olivier Bouchard nous rappelle que la formation aura lieu le 26 avril prochain (heure à confirmer) et qu'elle sera fort probablement enregistrée pour ceux qui ne pourraient être présents. |
| 8. Coordination de la semaine de relâche entre le | William Duclos effectue une présentation intégrale des résultats du sondage mené par l'exécutif. Les résultats seront imprimés et disponibles au local du syndicat. |

| | |
|--|--|
| <p>cégep et le CSS des monts et marées.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • L'emplacement de la semaine de rattrapage : <ul style="list-style-type: none"> ○ Adéquat : 14 ○ Inadéquat : 28 • En quoi l'emplacement était adéquat? <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation des commentaires. Avantage principal noté : conciliation famille-vie personnelle. • En quoi l'emplacement était inadéquat? <ul style="list-style-type: none"> ○ Résumé des commentaires : trop tôt dans la session, pas eu le temps d'évaluer les étudiants adéquatement avant la semaine de rattrapage et deuxième moitié de session longue. • Qu'est-ce qui est le plus important pour vous? <ul style="list-style-type: none"> ○ Semaine coordonnée avec le CSS : 11 ○ Après la 7^e semaine : 31 <p><i>William Duclos propose :</i> « que le syndicat prenne acte des résultats et qu'il les achemine tels quels à la direction des études ».</p> <p><i>Appuyé par :</i> Olivier Bouchard</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p> |
| <p>9. Mode d'enseignement à l'automne 2022</p> | <p>William Duclos annonce que la DÉ a déjà abordé le sujet avec l'ACCD.</p> <p>Un membre nous rappelle qu'avant la pandémie, on faisait déjà de l'enseignement à distance, mais avec des ententes et des cas particuliers. Selon ce même membre, on glisse vers la défense des individus (plutôt que la défense des intérêts collectifs). Pour l'étudiant, ce n'est pas écrit que son cours sera à distance ou non.</p> <p>Un autre membre souligne que l'étudiant s'inscrit en présentiel, certes. En revanche, l'enseignant peut faire preuve d'autonomie professionnelle. Avoir le choix nous est bénéfique. Il ne faut pas empêcher toute activité à distance.</p> <p>Quelqu'un d'autre ajoute qu'on multiplie les plans de réussite depuis plusieurs années. On parle souvent d'engagement de la part des étudiants. C'est l'enseignement en présence qui est le plus favorable à l'engagement.</p> <p>Un membre nous révèle que dans son département, la plupart des cours sont en présence. Or, certains étudiants viennent se brancher dans leurs laboratoires pour accéder à leurs cours à distance, ce qui est aberrant. En plus, les étudiants ne savent pas tant comment utiliser les outils numériques, nous rappelle-t-il.</p> |

| | |
|--------------------------|---|
| | <p>À la réunion de l'ACCD, on parlait aussi de la pénurie de main-d'œuvre dans les arguments en faveur du maintien des cours à distance, ce qui en titille certains.</p> <p>William Duclos conclut en rappelant que notre travail d'exécutif sera de rapporter ces commentaires à la DÉ. Il y a un volet de la Convention collective qui <i>devrait</i> être inclus au sujet de la FAD, mais il n'y a rien pour l'instant. Or, si on permet à un individu d'enseigner à distance, il faut également le permettre aux autres.</p> <p><i>Annie Harrison propose :</i> « Que le SPECM souhaite un retour de l'enseignement en présence au régulier ».</p> <p><i>Appuyeur :</i> Louis Audet.</p> <p>Proposition adoptée à majorité.</p> |
| 10. Varia | Aucun sujet amené en varia. |
| 11. Levée de l'assemblée | Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été épuisés, la levée de l'assemblée est prononcée à 14h23. |

Secrétaire d'assemblée : Olivier Bouchard

Présences : Duclos W., Bouchard O., Tremblay M-C., Harrison A., Dumas G., Comtois M., Savoie M-P., Mazerolle R., Normand S., Fleury J-M., Bouchard M., Guevremont R., Lévesque Y., Gosselin P., Noël-Boivin V., Audet L., Gascon J-C., Poitras C., Kraenzel M., Bernier D., Couture-Tremblay A., Dionne F-N., Desbiens É., Plante G.